



Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 5 - mai 2007

EGOUTTAGE DU CENTRE D'ERPIÓN

Les travaux d'égouttage du quartier de l'église d'Erpión vont débiter le 11 juin 2007.

Toutes les mesures seront prises afin d'éviter les désagréments aux riverains.

PERMANENCES IMPOTS

Afin d'aider les contribuables à compléter leur déclaration fiscale, une permanence sera organisée par le contrôle des contributions de Chimay le **jeudi 21 juin 2007 de 9 h à 12 h** au C.A.C. de Boussu-lez-Walcourt et de **13 h à 16 h** à l'administration communale de Froidchapelle.

RAPPEL AUX ORGANISATEURS DES DUCASSES

Le programme complet des festivités doit parvenir à la commune au moins 6 semaines avant la date de la manifestation et, certainement, avant de vous être engagés vis-à-vis des sonos et affiches.

Au maximum deux boums sont autorisées.

Le nom de la sono et le projet d'affiche doivent être déposés au collège communal préalablement à l'impression de l'affiche et à sa diffusion.

A défaut de communiquer ces renseignements dans les délais, la manifestation pourra, le cas échéant, être annulée par le collège communal.

TELEVIE 2007

Le Comité des Anciens de l'École Saint-Hubert a le plaisir de vous communiquer le montant versé au F.N.R.S. résultant des actions Télévie des 11 février, 31 mars et 1^{er} avril 2007.

Il s'élève à **17.348** euros, dépassant de 6.000 euros le résultat de l'an passé.

C'est grâce à vous, qui nous avez soutenu de quelque manière que ce soit, que nous avons pu atteindre cette somme.

Nous vous disons **MERCI**.



LOCATION PUBLIQUE DES DROITS DE CHASSE

Le jeudi 31 mai 2007, à 14 h, à la salle des fêtes de Froidchapelle, le Collège communal de Froidchapelle et le C.P.A.S. de cette même commune procèderont à la location publique des droits de chasse sur les terrains et dans les bois dont le procès-verbal sera dressé par les notaires GLIBERT Philippe et Benoît, notaires à Beaumont, des lots désignés ci-après :

FROIDCHAPELLE : 1.024 ha 50 a 76 ca

- Lot n° 1 : Bois du Walestru : 269 ha 10 a 36 ca
- Lot n° 2 : Bois de Martinsart et des Hamaides : 409 ha 56 a 10 ca
- Lot n° 3 : Bois de Hernoy : 206 ha 46 a 64 ca
- Lot n° 12 : Bois de Boussu et Erpion : 139 ha 37 a 66 ca

Location de gré à gré des droits de chasse : 254 ha 00 a 58ca

A l'issue de la séance publique, il sera procédé à la réception des offres en vue de la location de gré à gré, dont le procès-verbal sera dressé par les notaires GLIBERT Philippe et Benoît, notaires à Beaumont.

- Lot 4 - Bois de la Grattière : 36 ha 02 a 70 ca
- Lot 5 - Bois du Grand Berceau : 31 ha 69 a 40 ca
- Lot 6 - Trieu des Hamaides et Pont Alsort : 13 ha 28 a 56 ca
- Lot 7 - Bois de Plécul, Grandriau et place des Brebis : 61 ha 76 a 91 ca
- Lot 8 - Bosquet de Fourbechies et de la Tourpenne : 24 ha 37 a 56 ca
- Lot 9 - Erpion bois "Au-dessus du Village" : 42 ha 78 a 20 ca
- Lot 10 - Erpion bois "Four à Verre" : 13 ha 20 a 32 ca
- Lot 11 - Erpion : Dondidonc : 4 ha 91 a 92 ca
- Lot 13 - Boussu - Grand et Petit Anneau : 8 ha 04 a 87 ca
- Lot 14 - Boussu - Champ des Brimbeurs : 12 ha 84 a 28 ca
- Lot 15 - Boussu - bois de Féronval : 5 ha 05 a 86 ca

Il s'agit d'un bail de 9 années prenant cours le 1^{er} mars 2008 et se terminant le 29 février 2017.

Pour tous renseignements : secrétariat communal de Froidchapelle : 060/45.91.41.

FORMATION EN FRANÇAIS A RANCE

Apprendre à lire, à écrire et à parler français, c'est possible !



Vous êtes francophones ou non francophones ? Vous avez envie de mieux lire, mieux écrire, mieux calculer, ou d'apprendre à parler le français ? Vous aimeriez suivre des formations, obtenir un diplôme, trouver du travail ? Vous souhaiteriez pouvoir suivre la scolarité de vos enfants ?

Venez en formation ! L'asbl "Lire et Ecrire-Charleroi-Sud" Hainaut propose des formations en lecture/écriture/mathématiques pour francophones.

Où ? A Rance, à côté de la bibliothèque communale.

Quand ? En journée, de janvier à juin et de septembre à décembre, 2 x 3 heures/semaine. Interruption durant les congés scolaires.

La formation est gratuite et s'adresse aux jeunes et aux adultes de + de 18 ans. Les personnes inscrites comme demandeuses d'emploi bénéficient d'une intervention du Forem.

Contacts :

Lire et Ecrire Charleroi Sud Hainaut - Rue des Alliées 19 - 6000 Charleroi - 071/30 36 19. Coordinatrice : N. DAGNEAUX
- Personnes de contact : C. THOME, B. MARTELLI, C. SCHENK, L. NOEL.

Avec le soutien



AUTOCOLLANTS "STOP PUB"

Chaque année, jusqu'à 40 kilos de "toutes-boîtes" parviennent dans chaque boîte aux lettres. Pour l'ensemble des ménages wallons, cela représente 50.000 tonnes de déchets par an. Des déchets qui peuvent être en partie évités...

Voilà pourquoi, à l'initiative du Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme, la Région wallonne lance une campagne de distribution d'autocollants gratuits. Ces autocollants officiels "Stop pub" permettront à chacun d'exprimer son choix de recevoir ou non de la publicité non adressée.

Ces autocollants sont disponibles à l'administration communale.

NE JETEZ PLUS VOS RADIOGRAPHIES

Dès à présent et jusque juin 2007, l'asbl Autre Terre collecte vos vieilles radiographies et négatifs photos. Traités, ils seront revendus au profit de la construction de barrages au Mali.



Beaucoup parmi vous ont conservé des radiographies médicales ou dentaires.

Il existe un moyen de donner une nouvelle vie à ces clichés. Autre Terre, ONG du groupe TERRE (groupe d'économie sociale et solidaire bien connu notamment pour ses activités dans les domaines de la collecte, du tri et du recyclage de textiles et de papiers/cartons), se lance donc dans la collecte de ces radios ainsi que des négatifs photos. Récoltés en masse (pour leur sel d'argent), ceux-ci seront traités et revendus. Une façon originale de générer des fonds pour soutenir les populations les plus défavorisées.

Construire des barrages qui permettront de capturer les rares pluies tombant dans la région désertique du Nord Mali, voici l'un des projets que soutient Autre Terre.

Mis en chantier début 2007, il s'agit de barrages sur plusieurs bras de l'oued, cours d'eau au débit irrégulier traversant la commune de Tessalit. Un projet pour pallier le manque d'eau pour ces populations. Il permettra le développement d'activités socio-économiques de type oasien (maraîchage, réintroduction d'arbres fruitiers, petit élevage, reboisement) tout en ayant une action bénéfique et durable sur l'environnement.

Outre les associations locales de maraîchers et de petits artisans travaillant en partenariat avec Autre Terre, l'ensemble de la population de la commune (estimée à 9.000 habitants environ) est également bénéficiaire de l'action. Elle pourra en effet profiter de la construction d'une vingtaine de puits alimentés grâce aux barrages. Cela permettra aux habitants de boire mais aussi d'abreuver les animaux ou de réaliser des activités ménagères.



Autre Terre est une ONG agréée qui mène des projets de développement au Mali mais aussi au Sénégal, au Burkina Faso, au Pérou et au Brésil. Ces actions s'inscrivent essentiellement dans le domaine agricole (les alternatives aux monocultures, la culture oasienne, le maraîchage, l'élevage, etc.) et industriel (récupération, tri, etc.). A cela vient s'ajouter la commercialisation des produits locaux ainsi que du théâtre action.

Pour financer et faire subsister ces projets, Autre Terre a besoin de fonds propres, récoltés notamment grâce à des opérations telles que la collecte de radiographies et de négatifs photos. Il s'agit donc d'une opportunité pour tout un chacun de se débarrasser de ces pièces, souvent inutilement conservées, tout en apportant sa pierre à l'édifice.

Renseignements : 04/240 58 36 ou info@autreterre.org.

Dépôt des radios au siège de l'asbl Autre Terre (P.I. des Hauts-Sarts, 4^e Avenue, 45 à 4040 Herstal). Possibilité d'enlèvement à domicile pour les plus grosses quantités.

A l'administration communale, place Albert Ier 38, 6440 Froidchapelle jusqu'au 30 juin 2007.

Pour d'autres lieux de dépôts: consulter le site internet www.autreterre.org

BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

Bibliothèque de Froidchapelle
Rue des Arzières 28
6440 Froidchapelle
060/41 21 02
bibliofroidchapelle@yahoo.fr
Jeudi de 14 h à 19 h



Bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt
Grand-Place 3
6440 Boussu-lez-Walcourt
071/63 30 43
bibliofroidchapelle@yahoo.fr
Mardi de 14 h à 17 h

Pensez BIBLIOTHEQUE !

Pour vos loisirs, vos travaux scolaires, vos recherches, la bibliothèque vous offre ses services à tarifs réduits.

Malgré la restauration du bâtiment en cours, la bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt est à nouveau accessible au public.

La bibliothèque sera fermée : à Boussu-lez-Walcourt : le mardi 5 juin - à Froidchapelle : le jeudi 7 juin.



COLLECTE DE PLASTIQUES AGRICOLES NON DANGEREUX

INTERSUD organise en collaboration avec les communes de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Lobbes, Momignies, Sivry-Rance et Thuin, une collecte de plastiques agricoles non dangereux du 4 au 9 juin 2007.

Deux points de collecte seront organisés sur notre entité :

- CET de Froidchapelle - Champ des Sept Anes - 6441 Erpion : du 4 au 9 juin 2007 de 8 h à 16 h (horaire encore à confirmer)
- Dépôt communal - rue du Champ de Rance - 6440 Froidchapelle : du 4 au 7 juin 2007 de 9 h à 14 h

Autres lieux de dépôts :

Abattoir de Baileux (entrée bétail)	du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h
Parking de la salle Désirée à Strée Parking de la salle L'Espérance à Solre-St-Géry	du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 30
Chantier communal de Lobbes (Maison communale)	du lundi au mercredi de 10 h à 12 h
Parc à conteneurs de Sivry-Rance Parc à conteneurs de Chimay Parc à conteneurs de Thuin Centre de transit de Momignies	du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h à 18 h + le samedi de 8 h à 16 h

Les agriculteurs habitant les entités de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Lobbes, Momignies, Sivry-Rance et Thuin pourront y apporter exclusivement les bâches d'ensilage et les films d'emballage de ballots pliés et brossés en paquets non ficelés et facilement manipulables par un homme.

Les sacs d'engrais et d'aliments, les bidons phyto, les fils de fer, les ficelles, les big-bags et autres déchets agricoles ou ménagers ne sont pas concernés par cette collecte et ne peuvent en aucun cas se retrouver dans le conteneur de plastiques agricoles non dangereux.

Après leur collecte, ils sont lavés puis extrudés pour en refaire du film ou des sacs poubelles, notamment.

Les coûts de collecte seront pris en charge par l'intercommunale INTERSUD et subsidiés par le Ministère de la Région wallonne.

Cette collecte est donc GRATUITE.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez INTERSUD au 071/59 96 54 ou 071/59 12 02.

ETE SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE



Depuis plusieurs années, la commune de Froidchapelle, en partenariat avec le C.P.A.S. et plus récemment le Plan de Prévention de Proximité, engage, via la Région wallonne, des jeunes âgés de 15 à 21 ans. En effet, l'année dernière 11 jeunes ont été encadrés par des ouvriers communaux et un éducateur spécialisé pour travailler au service de la population.



Ils ont aidé les personnes n'ayant plus les capacités physiques pour tailler leurs haies, tondre leurs pelouses, et effectuer des petits travaux au sein des parcs résidentiels.

Dans le village, les jeunes ont restauré les petites chapelles de l'entité et redressé certaines tombes. Cette année encore, la commune a voulu reconduire ce projet pendant les quinze premiers jours de juillet. Différents travaux seront effectués chez les personnes âgées et/ou en incapacité à réaliser elles-mêmes leurs tâches de jardinage, mise en couleur...



Si vous êtes intéressé, les jeunes (accompagnés d'ouvriers communaux) peuvent venir chez vous effectuer certains travaux d'élagage, tonte... tout cela gratuitement.

Pour tous renseignements ou pour vous inscrire du 2 juillet au 6 juillet ou du 9 juillet au 13 juillet, vous pouvez contacter Fabrizio CAPRINI (éducateur du Plan de Prévention de Proximité) au 0476/64.83.83.

DEVENIR GUIDE COMPOSTEUR... rien de plus simple !

Comment ?

Nous vous proposons une formation entièrement gratuite de 8 modules théoriques et pratiques de 3 heures, qui se déroulera prochainement dans votre région de la Botte du Hainaut. Outre un enseignement théorique, la mise en place d'un site de démonstration est prévue ainsi que des visites.

Pourquoi ?

Pour transformer tous vos déchets de cuisine et du jardin en compost ainsi que de sensibiliser vos proches, amis, voisins... à réduire leur quantité de déchets organiques par les techniques de compostage.

Vous êtes intéressé ?

INSCRIVEZ-VOUS sans plus tarder à cette prochaine formation. Date de clôture des inscriptions : le **mardi 29 mai**

La formation se déroulera durant les mois de juin et de septembre 2007 (les dates précises et lieux vous seront communiqués prochainement)



Nom - Prénom :	
Adresse :	
Téléphone (fax) E-mail	

Merci de renvoyer ce formulaire dûment complété à l'adresse suivante : INTERSUD - Grand'Rue 39- 6530 Thuin
☎ 071/59.12.02 - fax 071/59.12.05

Cette action s'inscrit dans le cadre de la campagne transfrontalière de prévention des déchets "Acheter malin, c'est jeter moins !", menée en partenariat par les intercommunales INTERSUD et IPALLE, l'asbl Espace Environnement, Lille Métropole Communauté Urbaine et la Ville de Lille (programme européen Interreg IIIA).



BOLOGNE : On en est où ?

Il ne s'agit pas ici de la célèbre sauce aux tomates mais bien du fameux décret qui a réformé l'enseignement supérieur dans toute l'Europe. L'année académique 2007-2008 constitue une année charnière dans la mise en œuvre du décret et plusieurs changements sont au programme.

Rappel historique

Le 19 juin 1999, trente ministres européens de l'éducation signent la Déclaration de Bologne visant à harmoniser l'enseignement supérieur dans toute l'Europe. Le but de cette harmonisation est entre autres de permettre une plus grande mobilité pour étudier et pour trouver du travail à l'étranger.

En septembre 2004, le processus de Bologne entre en vigueur en Belgique.

Actuellement, dans l'enseignement supérieur, il existe :

- un enseignement de type court (Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts);
- un enseignement de type long de niveau universitaire (Hautes Ecoles, Ecoles supérieures des Arts et Instituts supérieurs d'architecture);
- ainsi qu'un enseignement universitaire (Facultés).

Qu'est-ce qui a changé depuis septembre 2004 ?

Dans le type court, le bachelier professionnel en trois ans a remplacé le graduat ou le régendat. Ce baccalauréat mène à l'exercice d'une profession. Exemple : en trois ans d'assistant social, je suis préparé au métier d'A.S.

Dans le type long et universitaire, le bachelier de transition en trois ans a remplacé les candidatures. Ce baccalauréat prépare au master. Exemple : pour devenir traducteur, je dois impérativement faire les 5 ans de formation (3 ans de bachelier et 2 ans de master).

Par ailleurs, un nouveau programme (en faculté universitaire) est apparu : le bachelier en sciences humaines et sociales.

Qu'est-ce qui change en septembre 2007 ?

Cette quatrième rentrée académique depuis l'entrée en vigueur du décret de Bologne marque l'arrivée des nouveaux 2^{èmes} cycles universitaires : les masters qui remplacent les licences. Ils durent un ou deux ans selon le degré d'approfondissement souhaité; ou selon ce qui est imposé par la réglementation académique (exemple : pour un grade d'ingénieur, la durée du master est obligatoirement de deux ans). Il existe cependant deux exceptions : la durée du master est de trois ans pour les vétérinaires et de quatre ans pour les médecins.

Par ailleurs, de nouveaux masters sont ajoutés aux programmes existants. Notamment ceux-ci : master en communication multilingue, master en sciences et technologie de l'information et de la communication, master en gestion culturelle, master en études européennes, master en gestion des ressources humaines, master en sciences de la population et du développement, master en sciences de la motricité, master en biostatistiques, master en biologie moléculaire et cellulaire, master en biologie des organismes et écologie, master en sciences et gestion de l'environnement, master en océanographie, master en climatologie, master en géomatique et géométrie, master en sciences actuarielles, master en sciences spatiales, master en bioinformatique et modélisation, master en bioingénieur.

Et ceux qui ont déjà entamé une licence ?

Les étudiants en cours de licence actuellement iront au bout de celles-ci selon l'ancienne organisation. Les détenteurs d'anciens titres (gradués, licenciés) sont assimilés aux nouveaux (bacheliers, masters).

Sources juridiques : décret du 31/03/2004 (M.B. 18/06/2004) définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.
<http://www.cfwb.be/ciuf/information/decretbologne.pdf>

AGENDA

Vendredi 25 mai à 19 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : spectacle d'Albert COUGNET au profit du home "L'Accueil" pour leur projet "Evasion". Entrée : 20 €. Réservations au 0475/24 02 51.

Dimanche 27 mai dès 12 h : 11^e fête de Képha au n° 1 de la place Albert Ier à Froidchapelle. Menu : apéritif, entrée, grillade au feu de bois. Adultes : 10 € - enfants : 5 €. Toute la journée : pâtisseries, panier magique, jeux et activités divers, château gonflable... Animation par la chorale des enfants. Au bénéfice de l'aménagement des locaux pour le groupe Echange.

Jeudi 31 mai : l'asbl Echange organise un rallye pédestre dans le village de Vergnies. Renseignements et inscriptions auprès de Paola BROGNIET au 071/64 41 09.

Samedi 2 juin dès 19 h : 23^e souper barbecue de l'école communale du Crochet au hall omnisports de Froidchapelle. Adultes (+ 12 ans) : 12 € (rôti de porc braisé + saucisse ou boudin, sauce poivre vert, crudités, pommes de terre Al'Pèlot, pâtisserie) - enfants (- 12 ans) : 6 € (saucisse ou boudin, crudités, pommes de terre Al'Pèlot, pâtisserie). Apéritif offert. Uniquement sur réservation, souhaitée pour le lundi 28 mai au plus tard au 060/41 10 54 (école), 060/41 21 94 (Sylvie DUPONT). Spectacle des enfants à 19 h. Self-service après le spectacle. Soirée dansante animée par les "Kaméléons".

Dimanche 10 juin : marche du Saint-Sacrement à Boussu-lez-Walcourt. A 9 h 30 : prise du drapeau au C.A.C. A 10 h : messe militaire. A 12 h : remise des décorations à l'école communale. A 15 h 30 : départ de la procession à l'église. A 18 h 30 : rentrée solennelle. A 19 h : réception au C.A.C. A 21 h : retraite aux flambeaux.

Mardi 12 juin à 20 h : conseil communal

Jeudi 14 juin à 14 h 30 à la salle des fêtes de Froidchapelle : goûter annuel organisé par l'administration communale pour les 3x20 de l'entité - animation musicale. Renseignements : Simon PONSELET (060/41 13 52) ou Jules MATHIEU (060/41 11 10).

Jeudi 14 juin : initiation au compostage organisée par l'asbl Echange au n° 33 de la rue Gossec à Vergnies. Renseignements et inscriptions auprès de Paola BROGNIET au 071/64 41 09.

Samedi 16 juin à la salle des fêtes de Froidchapelle : concert de l'Association musicale Froidchapelle-Boussu-lez-Walcourt à 16 h. A 17 h 30 : concert par la Royale Fanfare communale de Solre-sur-Sambre. A 19 h : concert par la Fanfare royale "Les Loupards chimaciens". P.A.F. : 3 €.

Dimanche 17 juin à la salle des fêtes de Froidchapelle : traditionnel dîner campagnard de l'Association musicale Froidchapelle-Boussu. Apéritif, jambon cuit au feu de bois, crudités, pâtes, pommes de terre, café et dessert... à volonté pour 12 €. Réservations au 060/41 20 35 ou 0494/64 71 12.

Dimanche 17 juin : circuit VTT autour des barrages de l'Eau d'Heure au départ du terrain de football d'Erpion. Parcours de 20 km (familial), 35, 50 et 60 km. Inscriptions : 4 et 5 € de 8 h à 11 h. Ravitaillement, vestiaires, douches, bike-wash, petite restauration. Contacts : 0495/30 27 84 - 0496/57 88 55 - <http://users.skynet.be/vtterpion>.

Editeur responsable : Willy DECUIR - bourgmestre - place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle - 060/45 91 46.

La présente feuille peut être consultée et téléchargée en couleurs sur notre site internet www.froidchapelle.be, dans les rubriques "Dernières nouveautés" et "Bulletin communal".

Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe... LES PERMANENCES DE 2007

Nouvelles coordonnées depuis avril 2007 : rue de la Station 83 - 6440 Froidchapelle

Fax		060/51.24.97
Bernadette FOSSET	Assistante sociale	060/51.01.20
Cécile HERMANS	Assistante sociale	060/51.01.21
Geoffrey BORGNIET	Secrétaire	060/51.01.22
Danny LIENARD	Employée	060/51.01.23
Agent d'insertion		060/51.01.24
Paul BOUCHE + permanences	Président	060/51.01.25
Courriel : cpasfroidchapelle@hotmail.com		

Permanences sociales : le lundi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30.

Permanences allocations de chauffage : examine les demandes d'allocation de chauffage ("fonds mazout")

A partir du mois de juin, les demandes d'allocations de chauffage (factures datées du 30 avril 2007 au plus tard) s'effectuent aux permanences sociales : le lundi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 10 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30.

RAPPEL : Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par hiver (du 1^{er} septembre 2006 au 30 avril 2007) par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

Les permanences juridiques du CPAS de Froidchapelle continuent à être assurées, dans les nouveaux locaux du CPAS, rue de la Station 83, par Maître Nadine SONNET, avocate du barreau de Charleroi.

Ce service est gratuit et accessible à tous pour des conseils en matière de baux, divorces, droits parentaux, demandes d'avocat "pro deo"...

Pour une meilleure organisation, entre 13 h et 14h, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51.01.20). Entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence sera libre.

Prochaine permanence le mercredi 30 mai de 13 h à 15 h

Permanences médiation de dettes : dans les nouveaux locaux du CPAS, rue de la Station 83 à Froidchapelle

Prochaines permanences les mercredis 6 juin et 4 juillet de 13 h à 16 h

Guidance sociale énergétique : aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité.

Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous, au préalable, auprès de notre service social - rue de la Station 83 (060/51.01.21)

Prochaine permanence le jeudi 31 mai de 8 h 30 à 12 h

Notre CPAS peut vous aider dans les frais de plaine ou de stage de vacances de vos enfants. Les demandes se font au service social du CPAS, qui effectuera une enquête sociale.

Le Président,
Paul BOUCHE